

Symposium de peinture
de Rosemère
2010 - 6^e édition



12-13 juin 2010

Objet : Invitation au Symposium de peinture de Rosemère – 6e édition

Bonjour cher, chère artiste,

La Ville de Rosemère, en collaboration avec le Regroupement des Artistes de Rosemère, vous invite à la 6^e édition du Symposium de peinture de Rosemère qui se déroulera les **samedi 12 juin et dimanche 13 juin prochain, à Rosemère**. Il sera sous la présidence d'honneur de Madame Rose Lacroix, présidente de L'Association des gens d'affaires de Rosemère (L'AGAR).

Emplacement

Le symposium aura lieu au centre-ville de Rosemère, sur le terrain de l'église Sainte-Françoise-Cabrini et du Service des loisirs, sur le chemin de la Grande-Côte.

Un endroit **déterminé par le comité** (10' x 10') vous sera assigné sur les lieux, où vous pourrez y installer votre « gazebo » si vous le désirez. Vous devrez également apporter votre chaise, chevalet ou autres que vous jugerez utiles.

Horaire du symposium

Vendredi 11 juin

entre 9h et 17h; montage des « gazebos » (il y aura de la surveillance de nuit)

Samedi 12 juin

7h à 9h : fin du montage
9h à 10h : déjeuner
10h à 17h : symposium
17h à 18h : tirage prix de présence;
vin d'honneur et musique.

Dimanche 13 juin

9h à 10h : déjeuner
10h à 16h : symposium
16h à 17h : photo de groupe;
tirage prix de présence;
mot de la fin.

En cas de pluie, les activités se dérouleront normalement.

Ouverture officielle

Nous accueillerons les artistes sous le chapiteau avec un petit déjeuner, le samedi 12 juin, à 9 h, où il nous fera plaisir de vous présenter le comité organisateur et la présidente d'honneur, et vous remettre toute l'information nécessaire pour la durée du symposium.

Activités

Durant la fin de semaine, des musiciens et animateurs seront sur le site. Samedi soir, après la journée, nous vous offrirons un vin d'honneur et quelques petites bouchées.

Comment vous inscrire

Pour l'édition 2010, nous n'accepterons que 60 artistes. Votre candidature sera soumise à un jury de sélection. Des frais de 15\$ (non remboursables) pour l'étude de votre dossier devront accompagner votre formulaire d'inscription ainsi que vos frais d'inscription au montant de 60\$.

LES INSCRIPTIONS DEVRONT ÊTRE REÇUES AU PLUS TARD LE 26 MARS 2010.

Confirmation d'inscription

À la suite de l'étude des dossiers, vous recevrez une confirmation de votre inscription à la mi-avril 2010.

Engagements de l'artiste

- **L'artiste doit créer devant public.**
- **L'artiste doit assumer la responsabilité de son matériel et de ses œuvres.**
- **L'artiste doit fournir tout son matériel d'artiste (« gazebo », chevalet, médium, support, chaise).**
- **L'artiste ne doit apporter que des œuvres originales. Aucune copie ne sera acceptée. Seules les copies sur cartes de souhaits seront autorisées.**
- **De plus, l'artiste doit nous faire parvenir, avec son formulaire d'inscription, sa démarche artistique sur une page, incluant des photos de trois œuvres différentes et récentes, en vue de la sélection qui se tiendra au début avril.**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des loisirs de Rosemère au 450 621-3501 :
Christiane Poirier, au poste 3, ou Émilie Poulin, au poste 4.

Le comité organisateur,

**Lise Boilard, Caroline De Repentigny, Josée Gauthier, Louise Raza et Doris Roy,
pour le Regroupement des Artistes de Rosemère.
Christiane Poirier et Émilie Poulin pour le Service des loisirs, Ville de Rosemère.**